

dements réels, et étaient repoussés comme faux par les chefs du parti canadien, mais ils servaient les vues de la bureaucratie, qui était bien aise d'engager le gouverneur à faire quelque coup d'éclat avant les élections.

Les menées des conseillers réussirent ; le dix-sept mars, 1810, des soldats conduits par un magistrat et deux connétables reçurent ordre de s'emparer du bureau et des ateliers du *Canadien* ; les presses et tous les papiers qu'on put découvrir furent saisis et transportés dans les voûtes du palais de justice ; l'imprimeur de ce journal et trois membres de la dernière chambre d'assemblée furent emprisonnés ; on doubla les gardes, et des patrouilles parcoururent la ville dans toutes les directions. Un si grand déploiement de précautions et de forces n'aboutit à rien, car on ne découvrit aucun fait sur lequel on pût baser une accusation contre les prisonniers.

Cependant le général Craig croyait marcher sur un volcan ; l'idée de la présence du danger avait réveillé son humeur hautaine et excité son impétuosité naturelle. Le vingt août, il lança une proclamation, dans laquelle il énumérait longuement et condamnait les prétendus projets de rébellion, qu'il croyait apercevoir dans toutes les parties de la province ; il conseillait au peuple de se défier des faux rapports répandus contre le gouvernement ; il exhortait les magistrats et les ecclésiastiques à éclairer le peuple et à lui inculquer des principes de loyauté envers le roi et d'obéissance aux lois du pays.